

Double caisse à Mr. Stamaté
Consul de France à Jivitarvesthia

58

Monsieur le Consul de France à Jivitarvesthia ayant bien voulu se charger de surveiller l'emmagasinement d'un caisson contenant les antiquités de la Villa Borgheze appartenant à M. l'Empereur, et ayant même offert au Souverain le Souffignier de payer les frais qui résulteront de cet emmagasinement, lesquels lui seront remboursés par M. l'Empereur à Rome, le Souffignier le prie de vouloir bien lui causer en quelques instructions sur les détails de cette opération.

- 1.^o Il sera nécessaire que l'on ne tarde pas à débarasser la seconde nef de l'arsenal qui est également destinée à cet emmagasinement de tous les bois qui y sont, c'est le gouvernement Romain qui opere cet enlèvement à ses frais.
- 2.^o C'est encore le gouvernement Romain qui entretient la couverture, et il sera nécessaire que l'on veille avec soin, surtout lorsqu'il y aura de fortes pluies, pour prendre commodément des endroits par où il pourroit pleuvoir et en solliciter la prompte réparation; car il est très important à la conservation des statues, que l'eau ne s'introduise pas dans les caisses attendus qui elles y détacheroient les morceaux de peuplier qui y sont introduits pour consolider les parties faibles, qui non seulement se trouveroient gâtées de ce genre, mais encore il en résulteroit que au pierre, divergant dans les caisses ultérieures ou casseroient les statues, ou leur parties.
- 3.^o Monsieur le Consul ou la personne qui s'en chargera de cette surveillance, voudront bien veiller à ce qu'on n'emploie pas de grands forçats qui il ne sera nécessaire pour ne pas

Comme un tel de plus par jour
peut coûter ce nombre d'amballages
de la part de leur travail & activité
étant même nécessaire, à Mr. le Consul
qu'il a toujours leur auver
cette demande.

X L'homme qui dirige
est en outre la liste le
samedi au Mr. le Consul
qui aura la bonté de
la faire payer.
Il n'est
pas prévu encore
Mr. le Consul que
l'homme qui dirige
devra être payé, la
raison de l'opération
par jour, qu'il a
commencé cette
opération le 2. Mais
comme il a reçu déjà
un quart à compte

augmenter inutilement l'adivance éviter le débordement de l'Embaras
qu'un homme inutile produira toujours. Le forcé de son
payer ce que l'usage est établi, comme il s'est toujours employé
par le gouvernement Romain. Il en sera de même de ceux qui
le gardent ou qui les dirigent, et de garde & Magasin. Les
poutra si l'on est content à la fin de l'opération donner à
tout une petite gratification en raison de leur travail et de
leur utilité. X

Lorsqu'il sera ordonné par S. E. le Ministre de l'Intérieur
de procéder à l'embarquement des caisses, il sera nécessaire
de separer l'emballage de celles qui en auront besoin et le
Commissionnaire aura soin d'envoyer au Ministre le Consul
une assez grande quantité de toiles d'emballage qui lui
restent et qui pourront être employés à cet usage.

5. Monsieur le Consul jugera si il sera nécessaire qu'il y ait
le jour et la nuit une sentinelle pour garder ce Magasin
dans le cas où il le jugerait convenable il voudra bien en
faire la demande au Général qui l'auroit de relâché par
avant.

6. Monsieur le Consul jugera aussi si il sera utile de clore
le Magasin du côté de la porte qui le separe des autres
parties de l'arsenal. comme il est vraisemblable que le
tout sera évacué avant l'hiver prochain, il sera bon d'être
cette demande cependant si elle est jugée nécessaire de
faut en insérer à S. E. le Ministre.

A Paris le 8 Mars 1809.

Paris
Bouffande

Scatti del Intendente
Luigi a Maestro Ceccho
di Francesco Antonini
Chiesa di Civita Vecchia da
Dall'argomento e del comune

Per Maestro Ceccho.

96

- 1.^o Dopo ogni volta che viene un convoglio di Carri con delle Caffee fare discaricare il più presto che sarà possibile accio i vetturini possano ritornarsene a Roma il più presto che vorranno.
- 2.^o Dopo scaricato farà la trascrizione sopra un foglio di carta delle Scizioni che sono sopra le Caffee come lo ha fatto la prima volta, e baderà che i pesi vi siano scritti con tutto l'etalezza ed il detto foglio essendo sotto scritto di lui la darà al capo vetturino in giunta di ricavato della quantità di Caffee e di peso.
3. Sarà pure attento a conservare i boletini che gli manda Antonio reali afino che se a caso si smarissero le riceute che egli dà, come è detto di sopra al capo vetturino si possa rinvenire la somma del peso del detto convoglio.
4. Sarà attento di non impiegare più forzati che non sarà necessario, per non aumentare la spesa senza necessità.
5. Ogni volta che verrà un convoglio ~~di~~ chiederà al capo vetturino quando cosa da venire il seguente per non tenere i forzati senza far niente.
6. Ogni giorno che vi saranno impiegati dei forzati farà una lista doppia una delle quale darà al signor Console di Francia e l'altra la terrà presso di sé per poterla dare al signor direttore dell'azienda di Francia quando ritornerà a Roma.
7. Per somma cura cura che si impieghi bene il tempo, e si nasca qualche difficoltà ne darà conoscenza al signor Console il quale è il capo in Civita vecchia sopra tutta questa affare.

X che li farò pagare

Civita vecchia il 8. Marzo 1609.


Luigi Scatti

~~18. March~~
~~19. March~~
~~20. March~~
~~21. March~~
~~22. March~~
~~23. March~~
~~24. March~~
~~25. March~~
~~26. March~~
~~27. March~~
~~28. March~~
~~29. March~~
~~30. March~~